

ECHANDENS

Bulletin d'information de la commune d'Echandens

NUMÉRO 49 – SEPTEMBRE 2021

INFO TRAVAUX

Le chantier de la route
de la Gare avance

FÊTES AU CHÂTEAU

Retour sur deux jours
de festivités

SOCIÉTÉS LOCALES

Les activités reprennent



ECHANDENS



LE BILLET DU SYNDIC



Quel plaisir de vous revoir!

Chères Echandelières,
Chers Echandiers,

Elles furent belles, ces Fêtes au Château! Je crois que c'est un sentiment unanime qui flottait dans l'air du parc du Château ces 20 et 21 août derniers. Le plaisir de se retrouver, le plaisir de danser, le plaisir de boire un verre avec les copines et les copains, le plaisir d'aller à la rencontre des autorités, d'une société locale ou d'un voisin, ou simplement le plaisir de s'amuser. Si ce week-end a su vous enchanter, c'est surtout grâce au travail extraordinaire fourni par le comité de l'USL, par les sociétés locales, par les collaborateurs de la Commune et par mes collègues Municipaux. Chacun y a mis son temps, ses connaissances et ses compétences pour que cette nouvelle version (faute

de pouvoir l'appeler variante, terme dorénavant connoté beaucoup trop négativement) de la manifestation recueille les louanges des visiteurs d'un soir ou des habitués de longue date.

Nous profitons également de cette édition du journal d'Echandens pour vous expliquer les contraintes auxquelles nous avons dû faire face lors du chantier de la route de la Gare et les perspectives pour la fin de l'année. Croyez que nous sommes bien conscients des inconvénients liés à ce chantier, mais qu'il est nécessaire pour atteindre la qualité que nous souhaitons pour nos infrastructures routières et surtout leur sécurité. Merci infiniment pour votre compréhension et pour votre respect de la signalisation.

Il est temps de se tourner maintenant vers nos prochaines échéances. Les

outils mis en place par la Confédération nous permettent d'envisager avec optimisme d'autres manifestations, alors que votre Municipalité prend en main les grands dossiers qui se profilent.

Au fil des trois Conseil communaux prévus jusqu'à la fin de l'année, nous aurons le plaisir de vous donner notre vision de l'avenir de notre magnifique commune. J'espère que les projets sauront vous réjouir et vous vous projetterez avec enthousiasme dans ce à quoi ressemblera Echandens ces prochaines années.

Bonne lecture et à très bientôt. ✖

Jérôme De Benedictis

DANS NOTRE COMMUNE

Info travaux

Vous vous demandez tous et toutes ou vous avez l'impression que le chantier de notre colonne vertébrale que sont les routes de la Gare et de Bremlens «n'avance pas!». Cette impression n'est pas totalement erronée, elle s'explique cependant très facilement.

En effet, lors de la phase 2 des travaux (entre le giratoire de La Poste et le chemin de Savoie), l'état de la structure de base de la route dans ce secteur était largement inférieur à ce que la campagne de sondage effectuée avant le début du chantier ne l'avait laissé imaginer.

La Municipalité a donc fait procéder à des examens et tests supplémentaires une fois le revêtement de chaussée retiré afin de déterminer l'ampleur des travaux à effectuer.

Cette phase a donc subi un double effet de retard, l'un engendré par la durée d'exécution des tests et l'analyse des données, et l'autre, par l'exécution des travaux complémentaires. Pour imaginer l'ampleur de ces derniers, sur le tronçon devant le kiosque, la Municipalité a dû refaire la chaussée sur plus de 80 cm de profondeur alors que les travaux initiaux prévoyaient 3 cm...

La bonne nouvelle est que, depuis quelques semaines, le chantier est passé à la phase 3, allant du chemin de Savoie

à la place du Saugey. Elle se déroulera comme la précédente, en voie à sens unique montant.

Suivra la phase 4 de la place du Saugey au giratoire des Abbesses. Cette dernière était initialement prévue en demie chaussée avec sens unique montant. Cependant, afin de rattraper le retard pris par le chantier dans sa partie aval, il a été décidé de l'effectuer en route fermée. Seuls les accès aux riverains seront possibles.

La Municipalité est bien consciente, comme chaque citoyenne et citoyen, que ces travaux génèrent une gêne non négligeable. Ils sont cependant nécessaires à garantir une qualité structurelle et une durée de vie importante à cette chaussée très fréquentée, en plus d'une amélioration des trottoirs et de l'absorption phonique du revêtement.

Nous vous remercions vivement pour votre compréhension et pour le respect des déviations et restons bien évidemment à votre écoute pour toute question ou tout complément. ✘



DANS NOTRE COMMUNE

Alerte aux nuisibles dangereux

La chenille processionnaire du pin est un insecte dangereux tant pour les humains que les animaux. Le Service des espaces verts communal met en place diverses mesures pour en contrôler leur population.

Apprécié pour sa végétation pérenne et sa valeur décorative, le pin est bien présent dans le patrimoine arboré de la Commune d'Echandens. Ce genre nécessite une attention particulière, puisqu'il abrite la chenille processionnaire du pin. Cette larve d'un papillon de nuit anodin, connue pour son mode de déplacement en file indienne, est reconnaissable à son nid en forme de boule blanche tissée dans les branches des pins. Une espèce voisine peut s'attaquer aux chênes, elle ne forme toutefois pas de cocon visible, ni de procession au sol.



Photos: © AdobeStock

maines et les animaux domestiques. Au contact de la peau, ils peuvent provoquer des démangeaisons, des réactions allergiques et avoir des conséquences graves.

La voracité de ces insectes est parfois à l'origine de défoliation partielle des arbres hôtes, c'est généralement sans grande conséquence.

Par le passé, c'est la hausse des températures au printemps qui tiraient les chenilles processionnaires de leur hibernation. Cependant, avec les températures rencontrées ces dernières années, le début de la migration peut avoir lieu de manière anticipée.

Méthodes de lutte

Afin de maîtriser ces populations, voici les moyens de lutte à disposition:

- élimination mécanique;
- installation de pièges à phéromones pour les adultes;
- installation de pièges mécaniques pour les chenilles;
- traitements occasionnels au moyen de produits biologiques;
- pose de nichoirs afin d'attirer les oiseaux prédateurs.

Afin de limiter les risques, il faut éviter la plantation de pins à proximité des pataugeoires, des places de jeux, des préaux d'écoles ou des zones à forte fréquentation. La Municipalité insiste également sur une diversification des espèces plantées.

Recommandations

Signaler toute présence de nids

Le Service des espaces verts, ainsi que notre agent de sécurité publique, mènent un contrôle régulier des arbres sur le territoire communal et privé.

Si vous remarquez sur le domaine public la présence d'un nid en hiver, avant la sortie des chenilles, n'hésitez pas à le signaler au Service des espaces verts ou à notre ASP, qui procédera à son enlèvement.

Eviter tout contact avec les nids - Ne manipulez jamais les nids des chenilles processionnaires du pin, mêmes vides.

Consulter le vétérinaire - Si votre animal de compagnie est entré en contact avec ces insectes, évitez de toucher aux poils urticants qui pourraient se casser et libérer davantage de toxines. Consultez au plus vite un vétérinaire.

Dans ce contexte, il nous semble important de rappeler certains points sur le rôle et les tâches de la commune selon l'arrêté du Conseil d'Etat 921.11.1 du 7 décembre 2005.

Art. 1 But

1. Tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*).



Dans cette lutte, chaque propriétaire d'arbres est tenu de procéder, à sa charge, à l'enlèvement et à la destruction des nids ou de mettre en place des mesures visant à éviter la propagation de ces insectes.

La Commune d'Echandens intervient prioritairement sur les parcelles dont elle a la charge.

Un nuisible dangereux

Les poils urticants de ces chenilles, qui quittent les nids vers mars-avril, constituent un danger pour les hu-

DANS NOTRE COMMUNE

Art. 2 Moyen de lutte

- 1 Les nids sont coupés et détruits par le feu. Cette méthode s'applique dès l'apparition des nids et jusqu'au 30 janvier de chaque année.
- 2 Il est aussi possible de capturer les chenilles d'un arbre lors de la procession en utilisant un piège écologique installé avant le 30 janvier. Le contenant avec les chenilles doit être brûlé.

Art. 3 Champ d'application

- 1 Les mesures de lutte s'appliquent aux espèces arborescentes telles que les pins et les cèdres qui se trouvent :
 - a. dans les endroits destinés à l'accueil du public, notamment places publiques, places de jeux, piscines, cours d'écoles;

- b. dans les jardins;
- c. dans les parcs.

Art. 5 Rôle des communes

- 1 Chargées d'appliquer le présent arrêté, les communes ont pour tâches:
 - a. d'informer la population des risques liés à la présence des chenilles processionnaires du pin et des mesures de précaution à respecter.
 - b. d'avertir tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant des travaux à réaliser et de leur fixer un délai d'exécution.
- 2 A défaut d'exécution des mesures dans le délai prescrit, les communes peuvent ordonner les travaux aux frais des personnes citées sous lettre b.

Art. 6 Dispositions pénales

- 1 Les contraventions aux dispositions du présent arrêté sont passibles d'une amende jusqu'à mille francs.
 - 2 La poursuite des infractions a lieu conformément à la loi du 18 novembre 1969 sur les contraventions.
- Comme vous avez pu le lire à l'article 1 et 2, il est de la responsabilité de tous, en cas de présence de chenilles sur sa propriété, de détruire ces dernières et ce jusqu'au 31 janvier de l'année en cours.

En résumé, si vous constatez la présence de chenilles processionnaires sur un arbre de votre propriété, nous vous invitons à procéder au plus vite à leur élimination. ✘

Ramassage des déchets verts: des changements dans la collecte

Pour que le ramassage se fasse dans de bonnes conditions d'hygiène et de santé des employés, il est impératif que ces déchets soient dans des conteneurs à roulettes.

Les Echandelier-ère-s produisent en moyenne 100 tonnes de déchets ménagers par an. Un quart sont des végétaux et des aliments. Les végétaux proviennent avant tout des jardins, ce sont du gazon, des feuilles mortes, des tailles de haies, etc. Les aliments sont des restes de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, etc.)

Ces biodéchets sont collectés par le ramassage porte à porte, tous les lundis d'avril à novembre, puis toutes les deux semaines du 1^{er} décembre à fin mars.

Pour que le ramassage se fasse dans de bonnes conditions d'hygiène et de santé des employés, il est impératif qu'ils soient déposés:

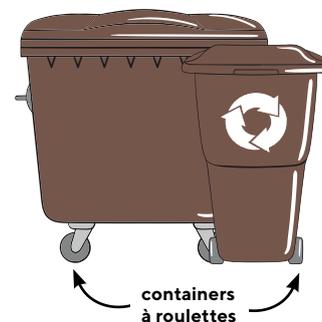
- dans des conteneurs à roulettes* (ce qui permet leur chargement mécanique directement dans le camion-poubelle);
- en fagot de branches ficelées de maximum 1,5 m de long;
- de manière exceptionnelle, pour des petites quantités de faible poids, dans des récipients pouvant être soulevés et manipulés facilement.

Attention: les biodéchets ne peuvent en aucun cas, être déposés dans des sacs en plastique et ils doivent être déposés **le matin de la levée** (pour des raisons d'hygiène et de risque de dissémination ou de consommation par la faune).

Par le biais du transporteur, vous avez la possibilité d'acheter et de vous faire livrer un conteneur réglementaire. Les modalités se trouvent sur le site internet communal.

Enfin, pour réduire vos déchets, nous vous encourageons à les composter. De nombreuses solutions existent (voir le site internet de la commune). ✘

* Nous vous rappelons que la Commune prend en charge la moitié du prix d'achat des conteneurs à roulettes sur présentation de la facture acquittée.



conteneurs à roulettes



FÊTES AU CHÂTEAU

Que la fête fut belle

Ca y est! Les fêtes au Château, que nous attendions depuis quatre ans, sont passées. Cette édition aura été particulière à bien des égards.

Tout d'abord, le Covid aura maintenu jusqu'au bout l'incertitude sur la possibilité de proposer une fête digne de ce nom aux villageois, nous obligeant à modifier nos plans presque à chaque nouvelle ligne de directives fédérales. Nous avons dû revoir les options de réalisation de chaque stand, faisant le choix de favoriser des formules facilement annulables à la dernière minute, et devant malheureusement en sacrifier certains notamment pour des contraintes d'hygiène ou d'organisation. Nous avons par exemple été forcées de renoncer au traditionnel stand de pâtisseries tenu par les Dames de Cœur, ou celui du Tennis qui proposait habituellement un large choix de salades, grillades et autres mets sur assiette. Il a également fallu repenser un des éléments centraux de la manifestation: la pièce de théâtre ne pouvait pas avoir lieu, les acteurs étant dans l'impossibilité de se réunir pour les répétitions, lesquelles auraient d'ailleurs dû se dérouler dans un laps de temps bien trop court.

Lorsqu'en mai dernier l'idée nous est venue de proposer une manifestation en mode «festival», nous étions conscientes de la hauteur du défi qui s'annonçait: le délai était très bref puisqu'il fallait monter le projet dans son entier en moins de trois mois, et convaincre la Municipalité ainsi que les sociétés d'y croire et de nous faire confiance pour l'organisation. Par chance, toutes les personnes sollicitées se sont montrées très motivées et ont

redoublé d'imagination pour proposer en un temps record un concept de fête convivial et original, destiné à tous.

Et la fête fut belle. Les animations musicales et les activités pour enfants ont rencontré un franc succès. Nous avons même eu la chance de bénéficier d'une délicieuse paella offerte et concoctée avec soin par François Fiol et sa famille. Pour certains villageois cela a été l'occasion de découvrir l'endroit magnifique qu'est le parc du château, pour d'autres de le redécouvrir sous un nouveau jour. Les lumières et aménagements réalisés ont rendu ces deux jours de fête féeriques et mémorables. Le soleil, pourtant capricieux depuis quelques mois, nous a même fait l'honneur de sa présence.

Par ces quelques lignes le comité de l'USL souhaite remercier du fond du cœur toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette édition des fêtes au Château une réussite. Nous en gardons de magnifiques souvenirs et sommes fières de pouvoir contribuer à faire d'Echandens un village où il fait bon vivre. ✕

Le comité de l'USL

De gauche à droite, Véronique Tille, Sandrine Corthésy, Noëlle Monaco, Delphine Zurn et Doris Laydu.



La famille Fiol a offert la paella.



FÊTES AU CHÂTEAU



Accueil des nouveaux habitants

Traditionnellement tous les trois ans, à l'occasion des Fêtes au Château, la Municipalité invite les nouveaux habitants de notre Commune.

En raison de la crise du Covid, ces Fêtes ont été reportées d'une année. Elles ont finalement eu lieu les 20 et 21 août 2021, soit quatre ans après la dernière édition; la réception s'est donc tenue le samedi matin sous un soleil radieux.

Cela explique peut-être pourquoi il y a eu forte affluence pour cette partie officielle des Fêtes.

La Municipalité *in corpore* ainsi que l'ensemble du personnel communal ont accueilli les invités et leur ont remis le cadeau souvenir de cette journée, à savoir les bouteilles du vin communal. Les invités ont ensuite assisté à la présentation de l'Exécutif avec les dicastères de chacun de ses membres, à celle du personnel communal, du Président du Conseil communal, de la représentante de la paroisse regroupant les communes de Lonay, Denges, Echandens et Vullierens, et enfin des Président-e-s de nos sociétés locales. Cette partie officielle s'est clôturée par un apéritif offert par la Commune aux nouveaux habitants ainsi qu'aux villageois venus assister à l'événement.

La Municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes qui ont participé au bon déroulement de cette belle manifestation, à savoir le personnel du bureau, de la voirie et en particulier les bénévoles et membres des sociétés locales, sans qui ces Fêtes au Château ne pourraient tout simplement pas avoir lieu! ✖



Petits portraits, de gauche à droite, M. de Benedictis, Mmes Bertone et Zurn, MM. Muller et Dutruit.

De haut en bas: les président-e-s de nos sociétés locales; une partie du personnel et des bénévoles et les nouveaux habitants dans le parc du Château.

Photos: © Cynthia Gigon

FÊTES AU CHÂTEAU



Vendredi, Snake Doctor a mis l'ambiance au château.



Belle découverte, l'univers imaginaire de l'artiste vaudoise Laura Gamarini.

Et maintenant place à la musique!

Les six performances agendées lors des Fêtes au Château ont su faire pétiller les yeux du public. Une réjouissante musicale très agréable après ces mois d'interruption liés à la pandémie.

Proposer un festival dans les jardins du château, une idée originale qui a séduit aussi bien les visiteurs que les musiciens. C'est vrai que le cadre était somptueux, avec cette grande scène installée face aux murailles anciennes, dans le beau jardin d'hortensias fleuris. Un spectacle rendu encore plus féérique une fois la nuit tombée, grâce aux lumières des projecteurs qui faisaient danser les arbres. Vendredi soir, le poétique François Vé est venu présenter son dernier album: *Helvetica*. Des chansons en français, mais aussi en italien, en suisse-allemand et en romanche pour une entame toute en douceur. En soirée, les Valaisans de Snake Doctor ont mis l'ambiance avec leur bluegrass mêlé de country et de folk. Au milieu

du quintet, le visage du banjoïste était peut-être familier des mélomanes d'Echandens. En effet, Martial Germanier s'est déjà produit à plusieurs reprises au Caveau avec le célèbre groupe de musique celtique Glen of Guinness. Il était ravi de revenir avec sa nouvelle formation. Difficile de ne pas adorer l'énergie communicative de Snake Doctor et le bonheur évident des musiciens à se produire sur scène. Mention spéciale à leur interprétation de *Jolene* de Dolly Parton. Frissons garantis! Samedi, le programme était très étoffé. Avec, dans l'après-midi, le spectacle tout public *Le Roi des Petits-Boutistes* magnifiquement joué par Laura Gamarini. Une prestation incroyable, où l'artiste de Yens a réussi à captiver plus de 100 spectateurs, petits et grands, en leur parlant de

royaumes imaginaires, d'insectes aux comportements étranges, de guerres et de sédition. Avec comme tout accessoire des œufs, du pop-corn et la participation du public. Un magnifique moment dans la cour du château. Puis, la musique a repris ses droits, avec pour commencer Jakstaff & the Two Old Boys. Ce groupe valaisan n'aurait pas détonné dans un album de Lucky Luke ou dans le film des frères Cohen *O'Brother*. La voix éraillée du chanteur et la complicité des musiciens qui l'accompagnaient ont convaincu la foule de fin d'après-midi. Jakstaff et ses deux «vieux garçons» ont donné sans compter, ce qui s'est vu à l'état de leurs chemises après leur concert... Une jolie découverte. Puis, le banjo virtuose et la basse de Crazy Pony ont surpris les spectateurs. Au-delà de leur interprétation très in-

FÊTES AU CHÂTEAU



François Vé, le chanteur
a ouvert les festivités.



Les Valaisans de Jakstaff & the Two Old Boys.



Les figures acrobatiques... et musicales de Crazy Pony.

téressante de classiques du bluegrass, les deux Neuchâtelois ont montré leur virtuosité acrobatique... tout en continuant à jouer. Un sacré tour de force! Les enfants, qui ont pu monter sur scène, s'en sont donnés à cœur joie. Un concert-spectacle plein d'humour et de bonne humeur. Enfin, Charlotte Parfois a eu la difficile tâche de clôturer le festival. Les Valaisans ont montré toute leur expérience scénique pour présenter leur répertoire, composé à la fois de chansons entendues à la radio et de morceaux récents.

On ne saura jamais si la musique a adouci les mœurs dans le cas présent, mais elle a en tout cas donné le ton pour un bien joli week-end. ✖

Sandra Imsand, pour le GRAC

Photos: © Gilles Feusier



Fin du festival avec le concert de Charlotte Parfois.

FÊTES AU CHÂTEAU

La Municipalité invite les anciens membres de l'Exécutif

Le second jour des Fêtes au Château, samedi 21 août à 18 h, tous les anciens Municipaux et Syndics étaient invités par la Municipalité en place à un apéritif.

Il ne sont pas moins de douze « anciens » qui ont rejoint l'équipe de la législature 2021-2026 dans le tout nouveau carnotzet municipal situé sous la Salle Simenon dans l'annexe du Château. Ce local, qui n'avait plus servi depuis des décennies, a été vidé, nettoyé, réaménagé par la Municipalité avec l'aide de MM. Laurent Ceppi, Manuel De Freitas, Louis Furiga et Pascal Robert. Le résultat? Un lieu plein de cachet, avec un vieux pressoir, des poutres et des pavés, tout à fait propice à accueillir une quinzaine de personnes pour un apéritif et plus si entente!

Après son discours de bienvenue, notre Syndic, M. Jérôme de Benedictis, a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié qu'il a servi avec ses collègues. L'occasion pour certains de faire connaissance, ou pour d'autres, de retrouver des compagnons de route, parfois de très longue route, et d'échanger quelques souvenirs.



On reconnaît, au premier plan, de gauche à droite, Mesdames et Messieurs: Jean-Marc Landolt, Katharina Zurn, Jean-Marc Diserens, Charles Moinat, Jérôme de Benedictis, Denise Saxod et Erwin Burri. Debout, Irène Caron, Christian Müller, Nesty Carrel, Catherine Bertone, Michel Perreaud, Michel Pache et son frère Edmond Pache, Philip Panchaud, Guy Richard et Xavier Dutruit.

M. Christian Müller, curieux de nature, a fait un rapide inventaire des personnes présentes et de la durée de leurs mandats. Le résultat est impressionnant: 17 membres des Exécutifs

successifs totalisant environ cent-soixante-cinq années de fonctions! Parmi lesquels M. Guy Richard, qui en comptait trente-cinq à lui tout seul! C'était également la première fois que se retrouvaient les cinq générations de Syndics successifs depuis 1981, ce qui valait bien une photo! (voir ci-contre).

Et puisqu'on parle beaucoup depuis quelques années des femmes en politique et dans la société en général, on ne pouvait faire l'impasse sur une photo des Municipales et Syndique de la Commune, dont deux sont actuellement en fonction. C'est Mme Denise Saxod qui a ouvert la voie en 1982.

Merci à la Municipalité pour leur accueil et pour avoir permis à toutes ces personnes de se retrouver dans ce cadre magnifique au sein du Château d'Echandens! ✖

Irène Caron



Assis: MM. Burri (1989) et Diserens (1981). Debout: M. Panchaud (2001), Mme Caron (2011) et M. de Benedictis (2018).



De gauche à droite, Mesdames Zurn, Saxod, Caron et Bertone.

LUDOTHÈQUE TOUJOU



Des nouvelles de la ludothèque

Chers amis de la ludothèque
Toujou Chouette,

Nous voici repartis pour une nouvelle année scolaire et nous nous réjouissons déjà de vous retrouver à la ludo pour vous aider à choisir des jeux pour vous et vos enfants!

Varié les plaisirs en variant régulièrement les jeux, c'est la force de la ludothèque. Pas besoin de toujours acheter de nouveaux jeux, profitez de les emprunter pour y jouer quelque temps et en changer ensuite.

Pour emprunter, il vous suffit de souscrire un abonnement de CHF 20.- pour douze mois et venir choisir les jeux dans l'une ou l'autre de nos ludothèques! Vous pourrez en choisir quatre et les garder trois semaines.

News du comité

Après dix-sept ans d'engagement fidèle à la ludothèque Toujou à Echandens, ainsi que membre du comité et responsable des achats des jeux depuis douze ans, Claire-Lise prend son envol pour de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons une bonne continuation. Grand MERCI pour le temps passé à la ludo!

Nouveau: Jeux inter-génération

Samedi 9 octobre de 14 h à 17 h à la nouvelle Maison de commune à Préverenges (route d'Yverdon 9).

Jeux inter-génération, venez jouer et découvrir des jeux de société, seul ou en famille.

Contactez-nous pour plus d'informations et pour réserver votre place. ✖

Infos pratiques

Préverenges

Complexe scolaire les Voiles
du Léman, portacabine côté route
Tél. 079 506 13 82
Mardi de 15 h 30 à 19 h
Jeudi de 15 h 30 à 19 h

Echandens

Abri du nouveau collège
Chemin de Chaney,
accès par le niveau du milieu
Tél. 077 470 54 05
Samedi de 10 h à 12 h

Pour rester informé de nos horaires
et nos nouveautés, un seul site:
www.ludotoujouchouette.ch



SOLEIL D'AUTOMNE



Nouveau programme d'activités

La commune d'Echandens soutient le comité Soleil d'Automne qui met tout en œuvre pour divertir nos retraités au fil des saisons.



Photo: © www.journaldemorges.ch

Mesdames Anna Cottini (Denges), Corinne Borboën, Annette Perreaud et Josiane Tille (Echandens).

Malheureusement, en raison de la pandémie, aucune des animations prévues dans le programme 2020-2021 (octobre 2020 à juin 2021) n'a pu avoir lieu.

En effet, dès le mois d'octobre l'an dernier, un nouveau confinement nous a conduit à annuler la très attendue brisolée en Valais. La situation incertaine tout au long de l'année nous a également contraint de supprimer l'entier du programme initialement prévu.

L'évolution favorable de la pandémie nous a permis de remettre sur pied le programme de l'année dernière avec quelques petites modifications. Les personnes en âge de retraite recevront le programme 2021-2022 dans le courant du mois de septembre, pour autant que la pandémie le permette.

Toutes les mesures sanitaires et de sécurité seront respectées. Si la situation venait à se dégrader à nouveau, les animations seraient suspendues de cas en cas.

Au programme de ces prochains mois: sorties, loto, animations musicales, conférence, atelier bricolage, jeux, notre sortie annuelle... et quelques nouveautés! Le comité souhaite ainsi répondre à la demande des retraités de se retrouver lors de l'une ou l'autre de ces activités.

Nous souhaitons ainsi continuer à vous divertir dans une période où la soif de s'évader n'aura jamais été aussi intense. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer et d'ici là vous souhaitons une bonne santé. ✘

Le comité Soleil d'Automne

FOOTBALL CLUB ECHANDENS



Les championnats ont repris

Le football a repris pour toutes nos équipes en cette nouvelle saison 2021-2022. Nous accueillons au total huit dont voici la répartition, tout d'abord le mouvement juniors:

- Junior F pour les plus petits nés en 2013 et après, entraînés par Vincent Palpacuer.
- Junior E pour les jeunes nés en 2011 et 2012, entraînés par Luca Santolin.

Nous avons ensuite deux équipes de juniors sous la bannière FRM, groupement dont nous faisons partie qui inclut également le FC Echichens, le FC Lonay, le FC Saint-Sulpice et le FC Tolochenaz:

- Junior C pour ceux nés en 2007 et 2008, entraînés par Pierre-Alain Dubuis.

- Junior B pour les adolescents nés en 2005 et 2006, entraînés par Abdellah Sadiq.

Notre club compte deux équipes d'actifs qui sont en 4^e ligue:

- Première équipe entraînée par Edy Bridy et Daniel Alves.
- Seconde équipe entraînée par Fabio Covas.

Pour finir, deux équipes de seniors, pour lesquelles nous sommes à la recherche de gardiens, soit:

- + 40 ans, entraînés par Edy Bridy.
- + 50 ans, qui participe aux entraînements avec les + 40 ans.

Vous trouverez toutes les informations détaillées des dates et lieux de matches, des membres du comité et des entraîneurs sur le site de l'Association can-

tonale de vaudoise de football (acvf), rubrique FC Echandens.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs, en particulier en juniors, ainsi que de futurs entraîneurs pour cette catégorie et des membres du comité. Toutes les candidatures sont les bienvenues par e-mail à fcechandens@gmail.com. Retrouvez-nous également sur notre site internet fcechandens.ch ainsi que sur les réseaux sociaux: Facebook et Instagram.

Nous organiserons notre repas de soutien, ouvert à tous, le samedi 4 décembre à la salle des Utins. N'hésitez pas à réserver la date, des informations pour s'inscrire vous parviendront courant novembre.

Au plaisir de vous rencontrer au bord et sur les terrains de foot! ✖

Pour le FC Echandens, Vincent Palpacuer



Photo: © AdobeStock

DEL BASKET



Des stages de basketball pendant les vacances ça vous dirait?

Le DEL Basket propose durant les vacances d'octobre deux stages de basketball. Ils auront lieu du **18 au 20 octobre** pour les jeunes de 4 à 19 ans et du **27 au 29 octobre** pour les enfants de 7 à 13 ans. Tous deux se dérouleront à la Salle omnisports de Lonay et seront encadrés par des experts du domaine. Profitez de quelques jours pour parfaire ton jeu ou simplement découvrir ce sport. Au programme, de la tech-

nique, des jeux, des surprises et de la bonne humeur pour t'accompagner, toi et ton ballon.

Si toi aussi tu veux participer avec toute ton énergie à ces stages ou que tu aimerais plus d'informations, n'hésite pas à nous contacter par e-mail: info@sporttimeassociation.ch.

Nous nous réjouissons déjà de partager ces moments en ta compagnie. ✖

Le Staff du DEL Basket

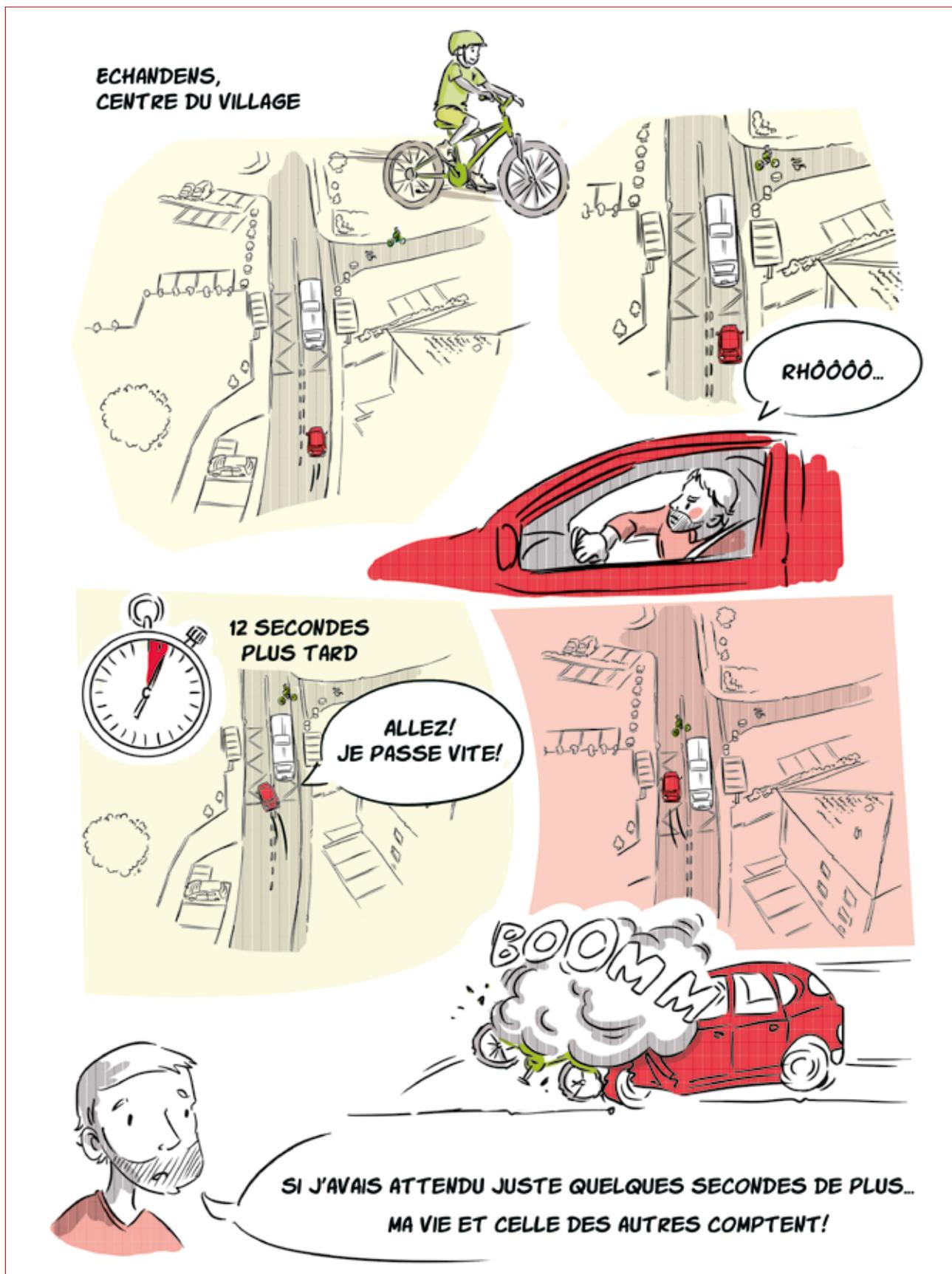


Séance de technique pour le groupe Jeunesse.



La bonne humeur est aussi au programme du stage Mini.

Dépasser un bus à l'arrêt, c'est mettre des vies en danger: soyez patients!



AGENDA

2021

Evénements à venir

SEPTEMBRE 2021

Lundi 20
Jeûne fédéral

Lundi 27
Conseil communal
à la salle des Utins

OCTOBRE 2021

Vendredi 15
Début des vacances
scolaires

Dimanche 31
Fin des vacances
scolaires

NOVEMBRE 2021

Lundi 8
Conseil communal
à la salle des Utins

DÉCEMBRE 2021

Jeudi 2
Conférence
du Prof. Ernst Zürcher
à la Salle des Utins

Samedi 4
Repas de soutien
du FC Echandens
à la salle des Utins

Lundi 13
Conseil communal
à la salle des Utins

**Samedi 18
et dimanche 19**
Marché de Noël
à la salle des Utins

Vendredi 24
Début des vacances
scolaires

Ramassages des déchets et ouvertures de la déchèterie

PÉRIODE DU 15 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2021

Heures d'ouverture de la déchèterie

De 15 h à 18 h tous les lundis, mercredis et vendredis
De 9 h 30 à 12 h 30 tous les samedis.

PÉRIODE DU 1^{er} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER 2022

Heures d'ouverture de la déchèterie

De 14 h à 17 h tous les mercredis
De 9 h 30 à 12 h 30 tous les samedis,
sauf jours fériés (samedi 25 décembre).

Ramassage des ordures ménagères

Tous les mercredis dès 7 h

Ramassage des déchets compostables

Les lundis 4, 11, 18 et 25 octobre dès 7 h
Les lundis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 novembre dès 7 h
Les lundis 13 et 27 décembre dès 7 h

Ramassage du verre

Les mardis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre

Ramassage du papier et carton

Les mardis 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre

IMPRESSUM

Echandens

Bulletin d'information

Distribution gratuite à tous les ménages
de la Commune et sur demande
Tél. 021 701 15 25
www.echandens.ch
E-mail: commune@echandens.ch

Responsable d'édition

Irène Caron, Commune d'Echandens

Photographie de couverture

Irène Caron

Réalisation graphique

Inédit Publications SA, Lausanne,
www.inedit.ch

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Tirage 1400 ex.

Imprimé sur du papier 100% recyclé.

PROCHAINES PARUTIONS

(DATES INDICATIVES)

- 20 novembre
(délai pour la réception des textes: 2 novembre)
- 15 décembre
(délai pour la réception des textes: 23 novembre)